



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Molsheim Saales

Question écrite n° 10515

Texte de la question

M. Alain Ferry attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les préoccupations des passagers du train dans la vallée de la Bruche. Beaucoup de personnes, notamment les étudiants, les lycéens et les personnes ayant un emploi, utilisent le train comme moyen de transport quotidien et sont confrontés à un problème de place dans les compartiments. En effet, on constate qu'une majorité de personnes voyage en 2e classe et que les compartiments de 1re classe sont quasiment inoccupés, d'où un phénomène de concentration des passagers dans les wagons 2e classe principalement aux horaires à forte affluence. Aussi, pour pallier ce problème d'occupation du train, il lui demande s'il ne peut pas envisager la suppression des tickets et des abonnements de 1re classe du trajet Saales-Molsheim pour permettre une meilleure utilisation du train et rendre les conditions de voyage plus agréables à tous les passagers dans la vallée de la Bruche.

Texte de la réponse

La répartition en deux classes des places de voyageurs dans les trains répond à la différenciation des aspirations des usagers des services ferroviaires que la SNCF se doit de prendre en compte. Il convient donc de la maintenir. S'agissant de la surcharge que connaissent certains trains, la région Alsace, autorité organisatrice pour les trains de la liaison Saales - Molsheim, et la SNCF examinent les moyens d'y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Ferry Alain](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10515

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 457

Réponse publiée le : 20 juin 1994, page 3153